

BUDGET DU QUÉBEC : LES PRODUCTEURS DE GRAINS RECONNAISSENT L'EFFORT DU MINISTRE DES FINANCES EN AGROENVIRONNEMENT

Longueuil, le 21 mars 2023 – Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) réagissent avec intérêt au dévoilement du budget 2023-2024 du gouvernement du Québec. En effet, le ministre des Finances, M. Éric Girard, a notamment annoncé une bonification de 23,2 millions de dollars sur deux ans de la mesure de rétribution des pratiques environnementales en agriculture. Cette annonce correspond à près de la moitié de l'engagement électoral du parti qui forme aujourd'hui le gouvernement, qui s'élevait à 50 millions de dollars.

« Le soutien de l'État est capital pour permettre aux producteurs de poursuivre la modernisation de leurs pratiques tout en restant compétitifs. Ainsi, nous reconnaissons l'effort du ministre Girard, qui a confirmé ce que nous espérons être une première – et non une dernière – annonce afin de concrétiser l'engagement électoral de 50 millions de dollars de son parti pour soutenir le virage agroenvironnemental qui est en cours au Québec. La mesure de rétribution des pratiques environnementales en agriculture fait partie d'une approche visionnaire de notre secteur, qui contribue à consolider la confiance des producteurs et à soutenir leur engagement », affirme le président des PGQ, M. Christian Overbeek.

Les PGQ tiennent aussi à souligner le financement additionnel de programmes favorisant l'autonomie alimentaire du Québec. Une partie des sommes annoncées à cet effet – qui s'élèvent à 35 millions de dollars annuellement, durant cinq ans – permettra, dans une certaine mesure, la bonification du financement de l'Initiative ministérielle Productivité végétale. Il s'agit de la concrétisation d'un engagement que les PGQ estiment juste de le souligner.

Par ailleurs, malgré des crédits supplémentaires de 32 millions de dollars accordés au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour appuyer le développement en région, les besoins distincts des régions éloignées des grands centres urbains ont été ignorés. « Nous réitérons la nécessité que les besoins particuliers des régions périphériques soient pris en compte, et ce, de manière plus spécifique », soutient M. Overbeek.

En outre, le gouvernement a prévu, à partir de l'année prochaine, des sommes notables pour le financement de la politique bioalimentaire, dont en recherche scientifique, et pour la constitution de réserves de propane.

« Les producteurs de grains sont un acteur fort de l'activité économique sur tout le territoire du Québec. Ils sont mobilisés en faveur d'une meilleure réponse aux attentes sociétales en matière environnementale. Nous continuons donc notre travail, en partenariat avec les autorités, afin de maximiser notre contribution », conclut M. Overbeek.

Producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent quelque 9 500 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus de nourrir l'ensemble des autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares de terre, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards de dollars. La production de grains est le 3^e secteur agricole québécois. La production et la transformation de grains représentent ensemble près de 20 000 emplois au Québec.

- 30 -

Source

Producteurs de grains du Québec (PGQ)
<https://www.pgq.ca/>

Renseignements

Ludovic Théberge, 514 553-9614
Julien Nelson, 450 495-0250
medias@lorangebleue.biz